

CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL EST CONVOQUE LE :

JEUDI 27 JUN 2024 à 19h00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRIE

Fait en Mairie,
Le 21 juin 2024



Le Maire,

Sylvain BERRIOS

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 mai 2024

ADMINISTRATION GENERALE

3. Rapport d'activité des services municipaux pour l'année 2023

4. Adoption du règlement intérieur de la Maison du Numérique

FINANCES COMMUNALES

5. Attribution des subventions aux associations sur le budget de la ville (exercice 2024)

6. Compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2023

7. Compte administratif de l'exercice 2023 : budget principal

8. Affectation définitive du résultat de l'exercice 2023 : budget principal

9. Aliénation de matériels et véhicules

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

10. Modification du tableau des effectifs des emplois permanents

11. Bilan formation des élus

URBANISME - AMENAGEMENT

12. Présentation du rapport d'activité 2023 de la société Indigo dans le cadre de la délégation de service public du stationnement sur la voirie et en ouvrage

13. Convention d'intervention foncière entre la Ville et l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France. Bilan des actions entreprises.

ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE

14. Adoption et mise en œuvre du Plan de l'arbre en ville 2024-2030

DOMAINES

15. Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2023

FAMILLE - JEUNESSE ET SPORTS

16. Aménagement d'une aire de glisse urbaine au stade Fernand Sastre

17. Présentation du rapport d'activité 2023 de l'U.C.P.A, relatif à l'exploitation du Centre Hippique Municipal de Marolles

18. Approbation d'une convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et la Ville de Saint-Maur-des-Fossés dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt " Vivez les Jeux de Paris 2024 dans votre commune de la Métropole du Grand Paris"

19. Attribution de subventions aux associations sportives.

20. Attribution d'une subvention à la section Badminton de l'association sportive la "Vie au Grand Air" afin de l'accompagner dans son développement et son maintien au Top 12.

21. Attribution d'une subvention sportive à l'association la "Stella Saint-Maur Handball" afin d'aider l'équipe première féminine à se maintenir au plus haut niveau et de permettre le développement de son centre de formation féminin.

ENSEIGNEMENT

22. Modification de la sectorisation du premier degré de l'avenue de la Terrasse

AFFAIRES CULTURELLES

23. Convention de partenariat portant sur la brochure de la saison culturelle 2024-2025 entre la Ville de Saint-Maur-des-Fossés et l'EPIC "Théâtre et Cinémas de Saint-Maur"

24. Révision des frais de scolarité au Conservatoire à rayonnement régional

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

25. Présentation du rapport d'activités 2023 relatif à l'exploitation des marchés d'approvisionnement

26. Nouvelle grille tarifaire applicable aux marchés d'approvisionnement de plein air de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés à compter du 31 juillet 2024

MARCHES PUBLICS

27. Approbation du contrat de concession de service public pour la gestion des marchés d'approvisionnement de plein air de la ville de Saint-Maur-des-Fossés
28. Approbation d'un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables
29. Approbation du principe d'une indemnité d'imprévision au bénéfice de la société BRIAND SAS

COMMUNICATIONS

30. Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 5 juillet 2020 et du 16 février 2023 (art. L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)
31. Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 5 juillet 2020 et du 16 février 2023 (art. L2122-22 4° et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)